

Théorie économique et organisation sociale

M. Roger GUESNERIE, professeur

COURS : L'ÉTAT ET LE MARCHÉ

Le cours cette année a porté, comme celui de l'an dernier, sur le thème général « l'État et le marché ». Ce thème nous a fait passer du point de vue de ce que l'on appelle l'économie positive – ce qui est – à l'économie normative – ce qui devrait être. Bien que les deux libellés renvoient à des questions à tout le moins fortement imbriquées, cette distinction est traditionnelle en économie. Et en ce sens, les enseignements de la chaire entre 2000 et 2009 relevaient de l'économie positive. Le cours de 2009-2010 portait sur l'organisation, la logique et les modalités de l'action publique. Celui de 2010-2011 mettait l'accent sur les questions de fiscalité et d'assurance sociale, le terme d'assurance sociale étant pris en un sens large (même si, de fait, l'essentiel du cours a porté sur les problématiques fiscales – impôt – plutôt que para-fiscales sécurité sociale). Les questions qui ont été traitées sont au cœur du débat de politique économique, voire au cœur du débat politique tout court. Le point de vue de la théorie, celui adopté dans le cours (comme le titre de la chaire y invite), est évidemment essentiel. Mais il éclaire plutôt l'amont du débat public proprement dit, à la fois parce qu'il mobilise un argumentaire principalement qualitatif et parce qu'il ne tranche pas entre les différences d'opinion et d'intérêt qui légitimement se confrontent dans le débat démocratique.

La première séance mettait les questions traitées en *perspective historique*. La taille et la gabelle constituent respectivement des exemples anciens des grandes catégories de l'impôt, direct ou indirect. À la fiscalité d'ancien régime, la Révolution substituera les « quatre vieilles ». Après avoir brièvement rappelé la naissance de la fiscalité (TVA, impôt sur le revenu) et de la para-fiscalité (Sécurité sociale) modernes, le cours mettait en évidence les grandes masses des recettes et dépenses et leur évolution en France. Il rappelait les débats intellectuels qui ont accompagné la réflexion des économistes sur l'impôt et la Sécurité sociale.

Le cours prenait ensuite ce que l'on peut appeler le point de vue du *first best*, c'est-à-dire qu'il discutait des questions de fiscalité dans un monde stylisé de l'équilibre général concurrentiel à la Walras-Arrow-Debreu. Il introduisait en particulier une version simplifiée de ce modèle (deux biens, productivité du travail

exogène) dont des versions adaptées aux points de vue adoptés dans les analyses ultérieures seront alors souvent sollicitées (en particulier dans la discussion concernant l'impôt sur le revenu). Le contexte envisagé peut apparaître ici quelque peu caricatural, et en un sens il l'est, mais cette première analyse permet à la fois de mettre en perspective un certain nombre de débats intellectuels antérieurs et de souligner deux difficultés sous-jacentes à toute discussion sur la fiscalité.

La première est celle des *contraintes informationnelles*. La redistribution du revenu opérée par un planificateur adepte des principes utilitaristes de Bentham et disposant de l'information nécessaire serait beaucoup plus radicale que ce que l'on observe dans nos sociétés, du moins si l'on en croit les calculs que permet le modèle simplifié. Mais l'information requise pour mettre en place les transferts forfaitaires optimaux, en ligne avec le second théorème de l'économie normative, n'est pas, le voile de l'ignorance Benthamien dissipé, disponible au Centre. D'une façon générale, ce constat renvoie au cours de l'année passée, qui mettait l'accent sur les questions d'information, et en particulier sur ce qu'on avait appelé le *principe de taxation*¹. L'équilibre concurrentiel sans redistribution est lui, on le sait, compatible avec les contraintes d'extraction d'information : c'est le célèbre argumentaire de Hayek dont le cours de l'année passée donnait une formulation théorique claire. Est-il pour autant une référence utile à la théorie de la fiscalité, comme le pensaient sans doute beaucoup d'intervenants dans le débat au XIX^e siècle, comme Henry George, Stuart Mill, Léon Walras et bien d'autres ?

L'introduction d'une *contrainte* que l'on pourrait appeler de *cohésion de la société*, que l'on peut décrire dans le modèle simplifié comme l'évitement de sécessions (au sens pris en compte par le concept de théorie des jeux de « cœur »), donne effectivement un rôle focal au concept d'équilibre concurrentiel : les menaces des coalitions bloquantes interdisent la redistribution des revenus de marché. Et la redistribution au sens plus large du terme n'est possible qu'indirectement, au travers du choix des niveaux des biens collectifs, ou bien encore en faisant de l'État une personne morale dotée d'actifs incessibles et source de revenus. C'est, on le sait, la position de Walras selon lequel l'État doit accaparer la rente foncière en nationalisant les terres.

La suite du cours a mis l'accent sur le premier point de vue, celui des contraintes informationnelles dont on vient de rappeler la logique, tout en revenant très brièvement sur le second point de vue. On peut décliner le contenu du cours selon trois grilles de lectures.

(A) Première grille de lecture, celle à laquelle invite la présentation de *la galerie de modèles*. Le principe de taxation conduit à porter l'attention sur des modèles qui sont de *second best*, au sens où les préconisations des théorèmes de l'économie normative sont inopérantes. Le cours a fait appel pour nourrir la réflexion à une galerie de modèles, dont on peut mettre en évidences trois catégories. Dans les *modèles à la Diamond-Mirrlees* (1971) (notés DM dans la suite), tous les agents finaux ont, principe de taxation oblige, les mêmes contraintes de budget : mais les contraintes sont linéaires ou affines. En d'autres termes, la redistribution et le financement des biens collectifs reposent sur une fiscalité directe affine (revenu minimum plus impôt sur le revenu proportionnel), et sur une fiscalité indirecte de type TVA à taux multiples. Les *modèles à la Mirrlees*, (1971) (notés M dans la suite) renvoient eux au modèle stylisé à deux biens décrit plus haut, dans lequel le revenu est observable et taxé selon un schéma non linéaire. Une généralisation

1. Voir Hammond (1979), Guesnerie (1981).

naturelle conduit à abandonner l'hypothèse de la substituabilité parfaite des types de travail pour introduire des qualifications imparfaitement substituables. Les modèles que l'on a appelés DM généralisé (voir Guesnerie [1995]) superposent les outils des deux précédents modèles : coexistent un impôt non linéaire sur le revenu et des impôts indirects linéaires.

Le cœur de l'argumentaire théorique repose sur l'analyse de *la politique fiscale optimale* dans chacun des modèles envisagés. Le compte rendu n'entrera pas dans le détail de l'analyse technique mais en mentionnera les têtes de chapitres. Le premier chapitre concerne le modèle DM², avec la mise en évidence des caractéristiques de la réforme fiscale et de la fiscalité optimale, et des *règles de calcul économique public* qui leur sont associées. Le second chapitre renvoie au modèle d'impôt sur le revenu à la M. La mise en évidence des caractéristiques qualitatives de l'impôt optimal sur le revenu (logique générale des contraintes d'auto-sélection, simplification apportées par la condition de Spence-Mirrlees, rôle des objectifs redistributifs³) précède l'étude de modèles plus spécifiques pour l'examen des variations des taux marginaux et des taux moyens selon les revenus, étude qui accorde une attention particulière à la taxation des hauts et des bas revenus⁴. Le troisième chapitre revient sur la caractérisation de la fiscalité optimale sur le revenu, de la fiscalité sur les biens et du calcul économique public, mais cette fois dans le modèle DM généralisé. Dans tous les cas, comme on l'indiquera dans la suite, l'étude des modèles a mis l'accent sur la robustesse de l'analyse aux hypothèses faites, (par exemple, à l'hypothèse de substituabilité des qualifications). Le cours a souligné les axes de dépassement de la théorie (qui adopte le point de vue de l'anti-sélection plus que de l'aléa moral). Il a procédé à une analyse critique des versions inter-temporelles des modèles d'impôt qui redonne toute sa place à l'investissement éducatif⁵.

(B) En s'essayant à une vision plus synthétique des résultats, on peut opposer ce que l'on peut appeler la *culture de first best*, bien établie, à une *culture de second best*, en gestation. Revenons sur quatre chapitres de la culture de *first best* et sur les amendements qu'y apportent les analyses évoquées ci-dessus :

Les *distorsions* entre prix subis par les consommateurs et prix à la production concurrentiels sont *coûteuses*. L'analyse unidimensionnelle de ce coût peut être visualisée sur des diagrammes offre-demande à la Dupuit-Marshall, faisant apparaître le triangle de Harberger, mais elle a des contreparties multidimensionnelles qui mettent l'accent sur les interactions entre marchés. Elle a aussi une version « équilibre général » qui met l'accent sur les pertes sociales dues aux distorsions au voisinage d'un optimum (Allais, Boiteux, Debreu⁶).

Au contraire, l'analyse de *second best* justifie des distorsions qui participent à la mise en place du compromis équité-efficacité requis : par exemple, les *formules de Ramsey à plusieurs personnes* dans les modèles DM et DM généralisé (noté maintenant DMG) mettent en regard le coût de la distorsion et ses bénéfices interprétables en termes de réduction d'inégalités. Cependant, dans le monde

2. Pour la fiscalité optimale, voir Diamond-Mirrlees (1971). Le point de vue de la réforme fiscale est celui de Guesnerie (1977).

3. Voir Guesnerie-Seade (1982), Stiglitz (1982).

4. Voir Piketty (1996), Salanié B. (2002).

5. Voir Bovenberg *et al.* (2005).

6. Voir Guesnerie (1981).

simplifié d'Atkinson-Stiglitz (1982), les distorsions optimales n'affectent que l'offre de travail : les biens ne sont pas taxés et la fiscalité indirecte est inutile... La culture du *first best* n'est ici qu'invalidée *a minima*. La sollicitation opérationnelle de ces résultats, en dépit du caractère quelque peu caricatural de la modélisation, souligne, si besoin était, la fascination que ladite culture du *first best* continue d'exercer.

Dans le monde du *first best*, le système de prix qui émerge constitue un système de signaux adéquats pour le calcul économique public normatif. En d'autres termes, prix et valeurs sociales des biens sont identiques (proportionnelles). Il en va différemment dans un univers de *second best*. Par exemple, dans DM ou DMG, les prix à la production, mais non les prix à la consommation, fournissent le système adéquat de signaux sociaux. C'est ce que l'on appelle la *propriété d'efficacité productive*. Cependant, ce résultat repose sur l'hypothèse forte que toutes les distorsions souhaitables entre prix à la production et prix à la consommation peuvent être mises en place. Plus généralement, *prix et valeurs sociales vont différer* sans que la nature du biais soit nécessairement facile à établir : en particulier, dès que la politique économique a des effets sur les salaires relatifs (ce qui est le cas dans les modèles à qualifications imparfaitement substituables, et il y a peu de doute qu'il s'agisse d'une propriété des économies réelles), valeurs sociales et prix divergeront, un fait qui pourrait modifier parfois radicalement (voir ci-dessous) la conception de certaines politiques publiques.

Dans le monde du *first best*, toute amélioration de l'efficacité, par exemple du processus productif, peut être transformée en une amélioration du bien-être de chacun (elle est potentiellement « Pareto-améliorante »). La propriété a une contrepartie dans les mondes DM et DMG, mais ne s'étend pas au cas où le facteur travail n'est pas homogène au sens de notre modèle initial à deux biens et où les caractéristiques de l'offre de travail ne sont pas observables. Ainsi, la *transformation des gains à l'échange* issu du commerce international en bénéfices universels est possible dans DM et DMG avec travail homogène⁷ mais est interdite dans le cadre plus réaliste des qualifications imparfaitement substituables⁸. De même, la réunion de deux régions pour la fourniture d'un bien collectif qui leur deviendrait commun est évidemment souhaitable et réalisable avec des transferts forfaitaires qui permettent de moduler les contributions de telle sorte qu'il n'y ait pas de perdants. Mais la propriété cesse d'être vraie avec un système fiscal de *second best*. Dans ce cas pourront émerger, non la grande coalition, mais des *structures stables* à la Guesnerie-Oddou (1981). Ce point nous a renvoyé au registre de la cohésion de la société évoqué dans la discussion introductive.

Dans le monde du *first best*, *les contraintes quantitatives sont inutiles*. Les agents sont confrontés au « bon » système de prix et les choix les moins coûteux pour eux sont aussi les moins coûteux pour la société. Gratuité et rationnement sont inutiles. Il en va différemment dans le monde de *second best* que nous explorons. L'analyse (Guesnerie-Roberts [1984]) met clairement en exergue des arguments pour la gratuité de certains biens et pour le rationnement d'autres biens, arguments dont il faut évidemment apprécier la valeur opérationnelle.

(C) *Le débat de politique économique*. Naturellement, tant la discussion analytique que sa mise en perspective comme matériau de la construction d'une culture de

7. Voir Dixit-Norman (1986) pour la discussion en présence de transferts forfaitaires.

8. Voir Guesnerie (1998).

second best visent à éclairer sinon le débat de politique économique, du moins son amont. Le projecteur a ainsi été porté sur plusieurs questions sur lesquelles la théorie fournit des points de vue éclairants. Citons en quelques-unes.

Quelle est la *sensibilité des conclusions au choix de l'objectif social* ? On s'est efforcé d'évaluer la sensibilité des conclusions qualitatives à la nature et à l'intensité des objectifs redistributifs affichés : pour cela, on a procédé à des exercices numériques sur les modèles simples à l'examen, en faisant varier les paramètres du modèle (élasticité de l'offre de travail, etc.) mettant en regard deux points de vue sur la redistribution, un point de vue normatif fort, à la Rawls, et un point de vue d'économie politique faisant appel à la logique de l'électeur médian (ou dans les cas moins simples faisant référence à l'ensemble minimax discuté l'année passée).

Quel est le rôle de la *fiscalité indirecte* ? Le résultat évoqué plus haut (inutilité de la fiscalité indirecte) repose sur une vision caricaturale du fonctionnement de l'économie. Le cours a montré comment l'enrichissement de l'analyse modifie substantiellement, voire radicalement, les conclusions⁹. Mais il a pris note de l'insuffisance de la réflexion théorique en ce domaine.

Quelle forme de *soutien pour les bas revenus* ? Problème épineux qui renvoie à de nombreuses propositions qui sont venues dans le débat public : impôt négatif, allocation universelle... Les modèles à l'examen permettent une discussion riche qui conduit à mettre en valeur les rôles relatifs de ce que l'on appelle la marge extensive et de la marge intensive. L'analyse permet de mettre en perspective les solutions américaines (comme le « *Earned Income Tax Credit* ») et européennes (comme le RMI en France). Autre question liée. Quelle est la logique du salaire minimum ? Salaire minimum va de pair avec rationnement de l'offre de travail : les arguments généraux sur la désirabilité de contraintes quantitatives s'appliquent, et ont nourri la discussion sur ce sujet. Enfin, un coup de projecteur a été donné sur une analyse coût-bénéfices au niveau mondial des migrations du travail non qualifié, une question dont les interférences avec les politiques de soutien aux bas revenus dans les pays développés ont été évoquées¹⁰.

Comment les *conceptions fiscales*, qui reposent sur des réflexions qui font abstraction du commerce international doivent-elles être modifiées dans une économie ouverte ? Le modèle dit « du petit pays », dans lequel les prix mondiaux sont une donnée inaltérable, suggère justement que les prix mondiaux (relatifs) égalent les valeurs sociales (relatives) des biens, au sens de la théorie. Dans les versions de référence simples DM, M, la propriété dite « d'efficacité productive » s'applique ; les prix à la production émergeant à l'optimum du modèle standard coïncideront avec les prix mondiaux. Mais dans un monde où coexistent travailleurs qualifiés et non qualifiés, entre lesquels le barème d'impôt sur le revenu ne permet pas de faire une distinction, la conclusion cesse d'être vraie : la politique optimale implique la mise en place de tarifs douaniers, protégeant les productions intensives en travail non qualifié, afin de protéger leur rémunération¹¹. La théorie suggère non pas la suppression des barrières tarifaires, mais, au niveau international, la mise en place de

9. Voir Cremer- Pestieau-Rochet (2001), Guesnerie (1995), Belan-Laroque- Gauthier (2008), Saez (2002).

10. Voir Sinn (2005), Wildasin (1996).

11. Voir Gabaix (2002), Guesnerie (1998), Naito (1999), Spector (2001) et aussi pour un argumentaire de politique économique qui fait écho à ce thème, Rodrik (1995) et Wood (1991).

protections mutuellement avantageuses ! Bien entendu, il y a un large espace de débat autour de cette analyse, débat que le cours ne prétendait pas épuiser mais où il a mis en évidence la nécessité d'un traitement équilibré du court terme et du moyen terme.

Comment prendre en compte la *dimension temporelle* des problèmes fiscaux ? La question n'a pu être que trop rapidement abordée.

Faut-il taxer l'épargne ? L'argumentaire Atkinson-Stiglitz suggère une justification comme moyen de discrimination entre épargnants qui différeraient par exemple par leur propension à épargner. Ce point a en effet été repris dans la littérature, sans fournir à ce jour une théorie de la taxation de l'épargne bien convaincante.

Faut-il taxer le capital ? Vaste sujet qui a fait l'objet de nombreux débats (on a évoqué l'ouvrage de M. Allais [1977] préconisant un impôt sur le capital). Plus récemment, l'argument de Chamley-Judd¹², conduisant à la conclusion que le capital ne devrait pas être taxé, a fait couler beaucoup d'encre. On a présenté le cadre du raisonnement (agents à durée de vie infinie, modèle de cycle réel), expliqué sa logique intuitive (la cumulativité des distorsions, due au long terme, jointe bien entendu à la complémentarité entre productivité du travail et niveau de capital). Ayant mis en évidence les fortes limites intellectuelles de l'argument, la discussion s'est essayée à une présentation équilibrée et ouverte des mérites de l'imposition relative du travail et du capital, mais une présentation qui est restée brève. La question de la taxation du patrimoine a aussi été rapidement évoquée.

COLLOQUE : FISCALITÉ ET ASSURANCE SOCIALE

Le cours fournissait donc un arrière-plan théorique au débat de politique économique sur la fiscalité, avec quelques ouvertures sur les questions d'assurance sociale. Il ouvrait deux espaces de discussion, l'un, très longuement abordé sur les mécanismes à l'œuvre, l'autre, plus rapidement évoqué sur les objectifs des politiques. C'est en quelque sorte un troisième espace de discussion qu'ouvrait le colloque qui s'est tenu les 23 et 24 juin, intitulé « Fiscalité et assurance sociale : entre théories et politiques économiques ». Il était conçu comme une sorte de sas entre le point de vue de la théorie sollicitée dans le cours et le débat contemporain de politique économique : étaient traitées trois grandes questions de politique économique, dont l'examen sollicitait à la fois la connaissance concrète des dispositifs et l'argumentaire théorique.

Les trois questions abordées étaient 1) les politiques de soutien aux bas revenus, 2) la fiscalité sur le travail et la fiscalité sur le capital, 3) la fiscalité et la mondialisation. Chacun faisait l'objet d'une demi-journée d'interventions.

La première demie-journée, sur *les politiques de soutien aux bas revenus* mettait l'accent sur le dispositif français. *Stéphane Gauthier*, aujourd'hui professeur à l'université de Paris 1, a fait porter l'attention sur le revenu minimum d'insertion (RMI). Il proposait une analyse des mécanismes d'intéressement susceptibles de rendre compte des faits stylisés sur le retour à l'emploi des Rmistes. *François Bourguignon*, directeur d'études à l'EHESS, directeur de l'École d'économie de Paris, faisait porter son exposé sur le revenu de solidarité active (RSA) mis en place en 2009. Il replaçait les dispositifs successifs dans une perspective historique,

12. Chamley (1986).

et présentait une discussion approfondie du RSA généralisé, évoquant des expériences originales d'évaluation, portant par exemple sur le RSA-socle. *Jean-Luc Schneider*, directeur adjoint au service des études économiques de l'OCDE, élargissait le champ de l'exercice en présentant une analyse détaillée comparée des effets de la fiscalité et des transferts sur les inégalités de revenu disponible dans les pays de l'OCDE.

La seconde journée portait sur la question de *la taxation du capital*. La première contribution, celle de *Steve Bond*, professeur à l'université d'Oxford, présentait les propositions du récent rapport Mirrlees¹³, sur la fiscalité de l'épargne, du capital et de l'entreprise. Ces propositions optent pour une vision assez conservatoire de la fiscalité sur le capital et sur ses revenus (par exemple l'épargne n'est taxée qu'au-delà d'un seuil de rendement « normal »), et suscitent la discussion. *Pierre Pestieau*, professeur à l'université de Liège, chercheur associé à l'École d'économie de Paris, choisit de replacer les propositions dans le contexte des évolutions historiques des pratiques internationales mais aussi de la pensée dominante chez les économistes, mettant l'accent sur le rôle joué par l'homogénéité des agents dans la modélisation et sur les questions de legs et d'héritage. *Thomas Piketty*, directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'École d'économie de Paris, proposait une remise en cause des bases de la réflexion traditionnelle sur la fiscalité du capital. Le modèle théorique de fiscalité optimale, qu'il a construit en collaboration avec E. Saez (*A theory of optimal capital taxation*), met l'accent sur la succession des générations et sur les imperfections des marchés financiers, et fournit la grammaire d'un argument cohérent pour la taxation du capital.

La troisième demi-journée, au matin du 24 juin, porte sur *fiscalité et mondialisation*. Vaste sujet d'actualité, mais qui est abordé par son flanc historique. *P.C Hautcoeur*, directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'École d'économie de Paris, s'interroge sur la part de protection masquée sous-jacente aux dispositions fiscales (*accises*) anglaises sur les boissons dans la seconde moitié du XIX^e siècle et sur l'économie politique du maintien de ces dispositifs après le démantèlement des droits de douane. Son exposé suscite la réflexion sur le rôle que peut jouer aujourd'hui la fiscalité indirecte dans nos économies ouvertes. *Olivier Passet*, chef du département des affaires économiques et financières du comité d'analyse stratégique, a repris l'ensemble du dossier controversé de la TVA sociale, dont il a fait une présentation équilibrée et très informée. Enfin, partant de constats empiriques récents sur les migrations des hauts revenus suscitées par les différences internationales de la fiscalité, *Alain Trannoy*, directeur d'études à l'EHESS et chercheur au Greqam à Marseille, a présenté un travail théorique dont les conclusions fortes ont suscité la discussion.

Références bibliographiques

Allais M., *L'impôt sur le capital et la réforme monétaire* (Préface de R. Aron), Paris, Hermann, 1977.

Atkinson A., Stiglitz J.E., « The design of tax structure: direct versus indirect taxation », *Journal of Public Economics*, 6, 1976, 55-75.

13. Le rapport Mirrlees, qui suit de 30 ans l'influent rapport Meade, tous les deux effectués pour le Gouvernement britannique, rassemble les contributions d'un aréopage international d'experts, et débouche sur des propositions de réforme du système fiscal pour le 21^e siècle.

Banks J. et Diamond P., « The base for direct taxation » (*prepared for the Report of a Commission Chaired by Sir James Mirrlees*), 2010.

Belan P., Gauthier S. et Laroque G., « The optimal grouping of commodities for indirect taxation », *Journal of Public Economics*, 92(7), 2008, 1738-1750.

Bovenberg A.L. et Jacobs B., « Redistribution and Education Subsidies are Siamese Twins », *Journal of Public Economics*, 89 (11-12), 2005, 2005-2036.

Chamley C., « Optimal taxation of capital income in general equilibrium with infinite lives », *Econometrica*, 54(3), 1986, 607-622.

Cremer H., Pestieau P. et Rochet J.C., « Direct versus indirect taxation: the design of the tax structure revisited », *International Economic Review*, 42(3), 2001, 781-799.

Diamond P.A., *Taxation, Incomplete Markets, and Social Security*, The MIT Press, 2005.

Diamond P.A., Mirrless J., « Optimal taxation and public production 1: production efficiency », *American Economic Review*, 61, 1971, 8-27.

Dixit A. & Norman V., « Gains from trade without lump-sum compensation », *Journal of International Economics*, Elsevier, 21(1-2), 1986, 111-122.

Gabaix X., « Technical progress leading to social regress: Theory and applications, mimeo », Harvard, 1997.

Guesnerie R., « On the direction of tax reform », *Journal of Public Economics*, 7, 1977, 179-202.

Guesnerie R., « Modèles de l'économie publique », *Monographies du séminaire d'économétrie*, éditions du CNRS, 1981

Guesnerie R., « On Taxation and Incentives: further reflections on the limits to redistribution », *Bonn Discussion paper*, 1981 (publié comme chapitre 2 de Guesnerie [1995]).

Guesnerie R., Seade J., « Non linear pricing in a finite economy », *Journal of Public Economics*, 17(2), 1982, 157-179.

Guesnerie R., Oddou C., « Second best taxation as a game », *Journal of Economic Theory*, 25(1), 1981, 67-91.

Guesnerie R., Roberts K., « Effective policy tools and quantity controls », *Econometrica*, 52, 1984, 59-86.

Guesnerie R., « Peut-on toujours redistribuer les gains à la spécialisation et à l'échange ? Un retour en pointillé sur Ricardo et Heckscher-Ohlin », *Revue Économique*, 49(3), 1998, 555-579.

Guesnerie R., « A Contribution to the Pure Theory of Taxation », Cambridge, *Cambridge University Press*, 1995.

Hammond P., « Straightforward Incentive Compatibility in Large Economies », *The Review of Economic Studies*, 46, 1979, 263-282.

Mirrlees J., « An exploration in the theory of optimum income taxation », *Review of Economic Studies*, 38, 1971, 175-208.

Naito H., « Re-examination of uniform commodity taxes under a non-linear income tax system and its implication for production efficiency », *Journal of Public Economics*, Elsevier, 71(2), 1999, 165-188.

Rodrik D., « Political economy of trade policy », in Grossman G.M. et Rogoff K. (éd.), *Handbook of International Economics*, 1^{re} édition, volume 3, chapitre 28, 1995, 1457-1494.

Piketty T., « La redistribution fiscale face au chômage », *Revue française d'économie*, 1996.

Piketty T., Saez E., « Optimal taxation of capital income », 2011.

Saez E., « The Desirability Of Commodity Taxation Under Non-Linear Income Taxation And Heterogeneous Tastes », *Journal of Public Economics*, 83-2, 2002, 217-230.

Saez E., « Do Taxpayers Bunch at Kink Points? », *American Economic Journal. Economic Policy*, 2(3), 2010, 180-212.

Salanié B., « Théorie économique de la fiscalité », *Economica*, 2002.

Salanié B., « The Economics of Taxation », *The MIT Press*, 2003.

Sinn H.W., « Migration and Social Replacement Incomes: How to Protect Low-Income Workers in the Industrialized Countries against the Forces of Globalization and Market Integration », *International Tax and Public Finance*, 12, 2005, 375-393.

Spector D., « Is it possible to redistribute the gains from trade using income taxation? », *Journal of International Economics*, vol. 55(2), 441-460, 2011.

Stiglitz J.E., « Self-selection and Pareto efficient taxation », *Journal of Public Economics*, 17, 1982, 213-240.

Wildasin D., « Income Redistribution and Migration », *Canadian Journal of Economics* 27, 637- 656, 1994.

Wood A., « North-South Trade, Employment, and Inequality: Changing Fortunes in a Skill-Driven World », *Oxford University Press*, 1991.

AUTRES ACTIVITÉS

Manifestations scientifiques : présentations invitées

- 9 septembre 2010, *Conférence inaugurale*, « Réflexions sur la modernité de Léon Walras », *Colloque international Walras*, Lyon.
- 10 septembre 2010, *Conférence Jean-Jacques Laffont*, « Défaillances de coordination et volatilité des marchés », *Congrès annuel de l'Association Française de Sciences Économiques*.
- 19 novembre 2010, *Keynote lecture*, « Expectational coordination and market volatility », *Conference Micro foundations for Macroeconomics*, Center for Capitalism and Society, Columbia University.
- 11 février 2011, *Invited round table intervention*, « How should we model expectations? », *Conference on Heterogeneous Expectations and Economic Stability*, Columbia business school.
- 10 mars 2011, *Conférence invitée*, « Ecological Intuition versus Economic Reason », *4th Financial Risks International Forum, Long term Risks*, Paris.
- 4 mai 2011, *Keynote lecture*, « Eductive learning », *Conference Theoretical questions around the economic crisis*, Santiago, Chili.
- 2 septembre 2011, *Keynote lecture*, « Eductive learning », *Conference Theoretical questions around the economic crisis*, Edimbourg, Colloque CDMA.
- 8 septembre 2011, *Plenary talk*, « Ecological Intuition versus Economic Reason », *JPET conference*, Exeter, RU.

Autres interventions invitées

- Octobre 2010, « Hedging Climate Risk », *Sovereign Wealth Funds and Long-Term Investors: A new form of capitalism?*, Columbia University.
- 22 mars 2011, « How should we model economic expectations? », *Débat, PSE-EPP*, avec R. Frydman (NYU).

- 18 mai 2011, « Impact of Climate Change and carbon Pricing on Investments, and the Economics of Climate Change », *Towards a Sustainable capitalism*, Bellagio, Rockefeller Center.
- 31 mai 2011, « Expectational coordination: is the future anchored in the past? », Conférence *La vie et l'œuvre de Maurice Allais, d'un siècle à l'autre*, Mines de Paris.
- 10 juin 2011, « Climat et économie », École thématique du CNRS « Michael Ghil », *Rétroactions dans les systèmes environnementaux*, La Rochelle.

Séminaires, commentaires, présidence de sessions

- 1^{er} décembre 2010, Président de la session « La croissance durable : mesurons-nous bien le défi ? », 8^e Conférence AFD/EUDN, *Sait-on vraiment mesurer le développement ?*
- 26 mars 2011, Discussion de la communication de R. Farmer, « Asset Prices, Credit and Macroeconomic Policies », Idep-Greqam, Marseille, France.
- 28 avril 2011, Présidence de la session « Examining Oceanic Systems: Governance Perspective », Institut Océanographique de Paris.

Autres interventions

- 14 juin 2010, « Quelles réponses économiques apportées aux enjeux du changement climatique ? », Conférence *Regards économiques*, Rennes métropole.
- 18 octobre 2010, « L'enseignement de sciences économiques et sociales au lycée : quelles perspectives ? » organisé par *Les amis de l'École de Paris*.
- 26 octobre 2010, « L'information et la formation financières : quels enjeux pour demain ? », journée organisée par l'*Association d'économie financière et la Société française des analystes financiers*, Paris.
- 20 septembre 2010, participation au *Débat scientifique sur le climat*, à l'Académie des sciences, Institut de France.
- 2 novembre 2010, « Les implications économiques de la lutte contre le dérèglement climatique », *Entretiens de Louis le Grand*, 2010, Paris.
- 5 novembre 2010, « Un après Copenhague : où en est l'économie du changement climatique ? », CEDIMES, Auditorium de la cité des sciences et de l'industrie.
- 5 novembre 2010, Hommage à M. Allais, CEDIMES, Auditorium de la cité des sciences et de l'industrie.
- 9 novembre 2010, Interventions sur « La gouvernance mondiale », *Journées d'Économie de Lyon*.
- 3 décembre, discours de clôture de Risk Intelligence Symposium & Knowledge, Paris.
- 27 janvier 2011, « Les Tribulation de la politique climatique », Conférence *L'impact de la crise sur les entreprises*, Banque de France.
- 24 février, « Climat et politique climatique », Conférence du Rotary Club, Laval.
- 1^{er} mars 2011, « Les Tribulation de la Politique Climatique », Session 8 du cycle IHEST *Le changement climatique : innovation et expertise au cœur d'une nouvelle géopolitique*, Pavillon de l'eau, Paris.
- 14 mars 2011, « Travail et économie », cycle sur le travail, *Lundis du Collège de France à Aubervilliers*.

Commissions, comités, conseil

- 21 janvier 2011, 10 mars 2011 et 10 mai 2011, 17 juin 2011, Comité scientifique des Journées d'économie de Lyon.
- 25 janvier 2011, 12 juillet 2011, Conseil d'administration de l'École d'économie de Paris.

Enseignements

Enseignement à l'École des hautes études en sciences sociales, cours sur le sujet « La coordination des anticipations : éléments pour une théorie des crises financières et économiques ».

PUBLICATIONS

Ouvrages

Guesnerie R., Geoffard P.Y., le Grand J., *La santé par quels moyens à quel prix ?*, Presses universitaires de France, 2010, p. 129.

Guesnerie R., *Pour une politique climatique globale : blocages et ouverture*, Collection du Cepermap, Éditions de la rue d'Ulm, 2010, p. 93.

Articles dans des revues à comité de rédaction

Guesnerie R., Ekeland I., « The geometry of global production and factor price equalization », *Journal of Mathematical Economics*, 46-5, 2010, 666-690.

Guesnerie R., Jara-Moroni P., « Expectational Coordination in Simple Contexts: Concepts and Analysis with emphasis on Strategic Substituabilities », *Economic Theory*, 47, 2011, 205-246.

Guesnerie R., « Défaillances de la coordination et volatilité des marchés », *Revue économique*, 2011, 395-408.

Chapitres d'ouvrages

Guesnerie R., « On the modernity of Walras », in Bridel P. (éd.), *General Equilibrium Analysis, a century after Walras*, 134-144.

Guesnerie R., « Expectational coordination failures and market outcomes'volatility », in Frydman R. et Phelps E. (éds), *Rethinking Expectation: the way forward for macroeconomics*, Princeton University Press, sous presse.

Divers

« An Interview with Roger Guesnerie » : interview par Pierre-André Chiappori, *Macroeconomic Dynamics*, 2010, 1-17.

« Introduction » à l'ouvrage *Maurice Allais et la science économique*, Clément Juglar, 2010, 15-20.

« L'enseignement des sciences économiques au lycée : intention scientifique et impératif de laïcité », entretien, *Revue d'économie financière*, septembre 2010, 185-193.

